



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens de l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 2903

Texte de la question

MOYENS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Hubert Wulfranc.

M. Hubert Wulfranc. La crise a des conséquences majeures sur la vie des enfants et des jeunes : ruptures éducatives graves, carences alimentaires, troubles psychologiques, avec, en toile de fond, une accélération des inégalités. Les quelques mois qui nous séparent de la rentrée de septembre risquent encore de détériorer la situation, et les grandes vacances, dont de nombreuses familles ne profitent déjà pas suffisamment, ne joueront pas leur rôle bienfaisant habituel.

Cette rentrée vous oblige donc à des décisions fortes et bienveillantes. Nous vous demandons de renoncer à toute fermeture de classe pour des raisons comptables et de renforcer les dispositifs d'appui éducatif en primaire, avec plus de maîtres que de classes, ainsi qu'au collège et au lycée, avec une augmentation des heures d'enseignement afin de prendre en charge les élèves en difficulté. Le remplacement immédiat de chaque professeur absent sera de nature à assurer une réelle continuité pédagogique, et vous prêterez attention à lisser dans le temps le rattrapage des programmes. Ces mesures supposent, selon nous, qu'on augmente, dès cette année, les places ouvertes aux concours, qu'on titularise les personnels exerçant le métier depuis plus de deux ans et qu'on aménage précisément les programmes, en concertation avec les enseignants.

Nous vous demandons ensuite de revaloriser des fonds sociaux collégiens, lycéens et étudiants pour parer aux situations précaires, qui vont se multiplier. De même, un abondement des financements d'État aux actions d'éveil et de découverte doit être examiné.

Enfin, sans être complets, nous vous engageons à redresser rapidement et de manière volontariste la place de la médecine scolaire, qui est malheureusement la grande absente dans la vie des établissements.

Selon les députés communistes, le budget pour la rentrée 2020 doit être augmenté. Cela sera-t-il le cas ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Je suis totalement d'accord avec les prémisses de votre raisonnement : les inégalités risquent en effet de s'aggraver, nous l'avons noté dès le début du confinement. Une mobilisation générale de l'éducation nationale, aux côtés de tous les acteurs de la société, a pour objet d'éviter autant que possible ce risque d'une aggravation des inégalités.

Oui, les dégâts psychologiques, physiques, alimentaires et autres que vous avez mentionnés existent bel et bien. Nous devons travailler pour les atténuer, voire les supprimer. C'est à quoi tend le déconfinement, tel que

nous l'envisageons, puisqu'il permettra de résoudre ces problèmes, par exemple en luttant contre le décrochage.

J'en viens au cœur de votre question : comment préparer la rentrée en prenant en compte ces problèmes d'inégalité ? Vous avez parfaitement raison : eu égard à la situation, il faut adopter une vision d'exception. Nous garderons ce principe à l'esprit en préparant la rentrée de septembre, dans un esprit de partenariat et de discussion avec tous les acteurs.

Nous avons déjà commencé à aller dans ce sens, vous le savez : nous avons pris une mesure unique dans les annales de l'éducation nationale en créant, en cours d'année civile, il y a à peine trois semaines, avec l'accord du Premier ministre et du ministre de l'action et des comptes publics, de nouveaux postes dans le premier degré. Aux plus de 400 postes que nous avons déjà créés dans le premier degré – alors qu'il y avait 50 000 élèves en moins –, nous avons ajouté plus de 1 200 postes pour tenir compte de la situation actuelle et financer les mesures que nous avons indiquées : pas de fermeture de classe dans les communes rurales sans l'accord du maire ; amélioration du taux d'encadrement dans toutes les écoles primaires de toutes des communes de France, là encore, en relation avec le maire, qui pourra vérifier que cet engagement sera tenu. C'est sans précédent dans les annales de l'éducation nationale, et cela permettra d'assurer, comme vous le préconisez, un encadrement plus personnalisé, notamment pour le soutien scolaire. C'est l'engagement que je prends pour résorber d'éventuels retards liés à la crise.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Wulfranc](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2903

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 avril 2020](#)